

Région Hauts de France
Département du Nord
Arrondissement de Dunkerque
Chef-lieu de Canton

DEC n°031/2026

DECISION

Objet : MAPA SERVICES – NETTOYAGE DES BATIMENTS COMMUNAUX (2026-10)

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment l'article L.2122-22,
- Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 22 mars 2026 portant délégation de compétences du Conseil Municipal au Maire,
- Vu la procédure de consultation,
- Vu l'analyse des offres,
- Le Maire soussigné,

DECIDE:

ARTICLE 1 : est signé avec la société :

DESPS – DERICHEBOURG FACILITY – 51 chemin des mèches – 94000 CRETEIL

SIRET : 93309682800027

Un marché pour la prestation de nettoyage intérieur des bâtiments communaux (marché n° 2026-10).

Durée du marché : 3 ans à compter de sa notification.

Montant estimé : 104.000€ HT (marché à bons de commande)

ARTICLE 2 : La présente décision sera inscrite au registre des délibérations de la Commune.

A Wormhout, le 03 / 08 / 2026

David CALCOEN
Maire

